

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal Du 3 Novembre 2022

Excusés : Fabrice Mainier, Benoit Thiery, Marc Simon

Présidente : Corinne Paratte

Secrétaire : Sidonie NOEL

La séance débute à 20h03.

Approbation du Compte Rendu du 22 septembre 2022.

1. Délibération création emploi agent recenseur :

Délibération approuvée.

Le recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février. 2 jours de formation sont prévus à Frambouhans début janvier. Un contrat est signé entre la commune et l'agent recenseur qui sera rémunéré. L'agent sera payé à raison de 1.26 € / feuille de logement remplie, 1.92 € par bulletin individuel, Forfait de 100 € pour les frais de transport et 50 € pour chaque séance de formation.

2. Délibération décision modificative n°2 budget communal :

Délibération approuvée.

Il sera transféré 650 € de l'excédent de fonctionnement au compte 739223 suite à l'augmentation de l'Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales qui est de 3606 €.

3. Point schéma directeur eau potable :

La réunion de la phase 3 a eu lieu le 13 octobre.

- Les campagnes de recherches de fuites et les réparations qui s'en sont découlées ont permis de diminuer la consommation d'eau de notre commune. Afin de faciliter les futures recherches, une sectorisation doit être effectuée sur 3 endroits stratégiques du village. Quelques aménagements sont à faire au niveau de la zone de captage et du réservoir. Certains pourront être réalisés en régie (nettoyages, peinture..).

4. Point schéma directeur assainissement :

Le schéma directeur touche à son terme, des travaux sont à réaliser :

- Mise en place de surveillance du poste de refoulement afin que les agents soient immédiatement avertis en cas de dysfonctionnement.
- Mettre en place le traitement phosphore à la STEP
- Mise en conformité des branchements des particuliers (6 à Noël-Cerneux, 17 à la Chenalotte), et des exploitations agricoles actuellement reliées à la STEP.

Les travaux sont subventionnables par le département et l'agence de l'eau.

Concernant les contrôles assainissement demandés par les particuliers dans le cadre d'une vente, une entreprise spécialisée devra intervenir aux frais du vendeur. Ceux effectués par les agents ne sont pas assez complets.

5. Point grêle :

- Devis pour la façade de la Mairie coté vent : 36 978.82 € TTC
- La toiture de la STEP sera réalisée au printemps
- Devis pour la table de ping pong 5 340 € TTC
- Devis peinture intérieur église 7 091 € TTC

Les toitures de la salle des fêtes et du vestiaire du foot sont en cours de réalisation. Nous rencontrons l'expert de la commune pour faire le point le vendredi 18 novembre.

Prochaine réunion avec le sous-préfet : le vendredi 9 décembre.

6. Travaux Etang :

Suite de la réunion du 18 octobre avec M. Papin représentant l'entreprise Climent, Madame Le Maire du Bizot et le cabinet Naldeo, nous avons l'autorisation de passer sur le chemin du Bizot pour les travaux. Un constat d'huissier sera réalisé avant les travaux et à la fin. Le chemin sera remis en état s'il y a des problèmes.

Planning des travaux : vidange de l'étang début mai et travaux à la suite. La vidange doit se faire avant les restrictions d'eau.

7. Organisation 11 novembre :

Réunion le 7 novembre afin de préparer la cérémonie du 11 novembre qui a lieu à Noël-Cerneux.

8. Motion soutien finances locales :

A la demande de l'Association des Maires de France, une motion a été votée à l'unanimité concernant notre préoccupation pour les conséquences de la crise économique et financières sur les comptes de notre commune, sur notre capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population suite à l'inflation 2023 de 5,5%.

9. Organisation fin d'année :

La fête de Noël aura lieu le 17 décembre. Une réunion d'organisation aura lieu le lundi 14 novembre. Les invitations seront distribuées la même semaine avec coupon réponse pour une meilleure organisation.

10. Questions diverses :

- **Débat d'orientation budgétaire :**

- Travaux Etang et chemin forestier
- STEP : Panneau photovoltaïque, phosphore, surpresseur, pompe de surverse
- Changement porte logement école + portes salle des fêtes + cadre des portes secrétariat de mairie
- Travaux grêle
- Micro Crèche (études diverses)
- Stores salle d'archive + bureau du Maire
- Numérotation des lampadaires
- Ecorces parc de jeu + plantations diverses et taille des arbres
- Suite du schéma directeur eau

- **Chemin forestier**

Travaux repoussés suite à une erreur d'estimation de la part de l'ONF. Les subventions sont basées sur une estimation très inférieure aux devis reçus. Une nouvelle demande de subventions sera faite en 2023 pour des travaux réalisés en 2024.

Concernant la coupe située au bois barré, un programme de reboisement est prévu.

- **Point SCOT**

Elaboration du SCOT jusqu'en 2024. Nous serons dans l'obligation de revoir notre PLU dès son approbation. Le SCOT va fortement impacter la croissance démographique de notre commune donc les projets d'urbanismes prévus dans notre PLU actuel.

- Demande de terrain pour construction entreprise d'électricité. Nous rencontrerons l'artisan en question afin de mieux connaître son projet.

Fin de séance 22h15



Le Maire,
Corinne PARATTE